

Ill. 1. Proposition de A. S. Brodeur pour une exposition sur les îles Sainte-Hélène et Ronde, telle que publiée dans le journal *La Presse* le 15 avril 1895.
(Grenier : 68-69)

Alain Marcoux

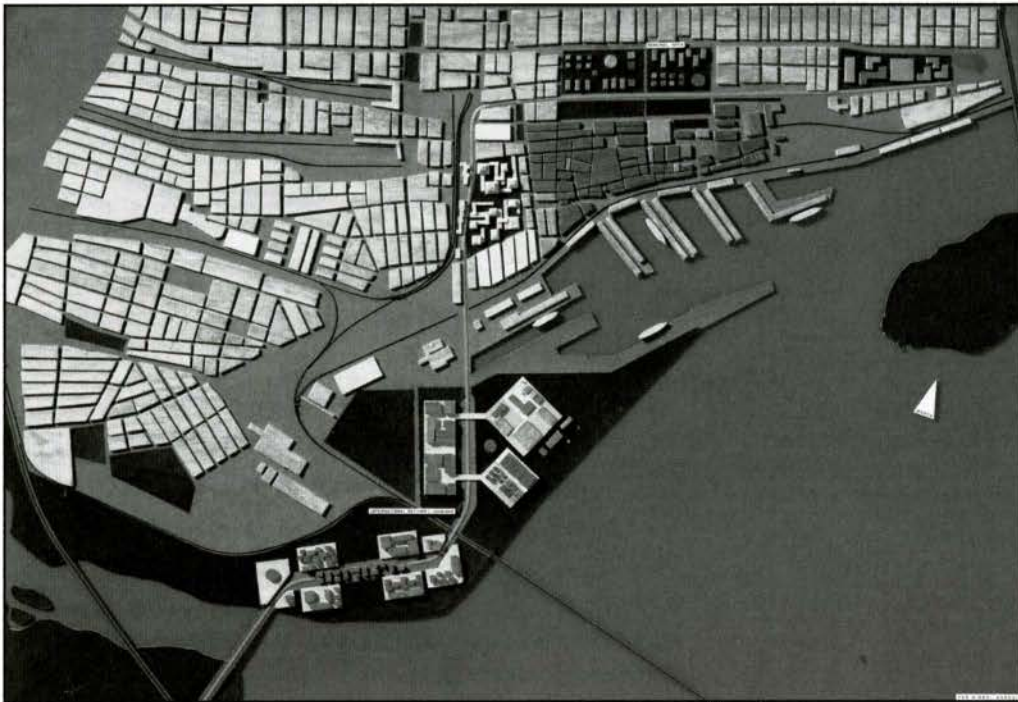
L'effet des médiations sur le choix du site et sur le développement du plan d'ensemble d'Expo 67

L'objet de cet essai est de déterminer l'effet des médiations politico-économiques, administratives, médiatiques et socioculturelles sur le choix d'un site et le développement d'un plan d'ensemble pour l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal 1967. Ce plan d'ensemble, élaboré en l'absence d'un programme détaillé et concret, découlait d'une série de décisions contextuelles prises par divers intervenants au fur et à mesure du déroulement des événements et transposées en termes de plans progressifs d'aménagement pour répondre à des critères évolutifs généraux et à des critères techniques d'implantation des infrastructures, des pavillons et des bâtiments, des réseaux de circulation et des services divers, tout en tenant compte des superficies de terrains, de la configuration des sites et d'autres considérations de nature urbanistique. Le plan d'ensemble n'était donc pas l'œuvre d'un seul homme, artiste, architecte ou urbaniste, ni d'un groupe, d'une firme ou d'un consortium d'experts, mais plutôt le fruit d'un ensemble complexe de médiations de plusieurs provenances.

Constituant une longue saga, le laborieux démarrage d'Expo 67 s'est étendu sur une longue période : de décembre 1956, alors qu'une première proposition sérieuse était présentée au gouvernement conservateur de John Diefenbaker, jusqu'au 30 juin 1964, date de la fameuse « Nuit des Îles », journée où le maire Jean Drapeau livrait le nouveau site insulaire artificiel tout juste complété d'Expo 67 à la Compagnie de l'Exposition¹. À ce moment-là, le plan d'ensemble était encore incomplet et il ne prit sa forme finale que vers la fin de 1965. Une multitude d'emplacements ont été proposés par divers citoyens, journalistes, architectes, urbanistes, politiciens et hommes d'affaires ; le choix d'un site est donc le résultat d'un processus long et complexe de médiations. En outre, des dizaines de bureaux d'architectes, qui pour la plupart travaillaient sans commission, ont proposé divers plans d'ensemble développés pour différents sites.

Déposé le 20 décembre 1963, le plan d'ensemble définitif a été soumis aux trois paliers de gouvernement – fédéral, provincial et municipal – tous impliqués dans cet énorme projet². Avec l'acceptation du gouvernement canadien en tant que pays hôte et

Alain Marcoux est architecte et détenteur d'une maîtrise en histoire de l'art de l'Université Concordia. Il est doctorant dans le programme interuniversitaire en histoire de l'art, associé à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et au CÉlat, à l'UQAM. Ses recherches portent sur « Expo 67, vitrine de l'expressionnisme formel ».



Ill. 2. Photo de la maquette de présentation de l'exposition universelle montréalaise *Man in the City* prévue pour 1967, conçue par van Ginkel and Associates et faisant partie intégrante de la soumission canadienne au BIE telle qu'acceptée en août 1962. (Portis - 29)

du Bureau international des Expositions (BIE), le choix du site a été définitivement arrêté, de même que les grandes lignes d'un plan d'ensemble qui a par la suite été modifié (sur le plan des détails) et perfectionné.

À la fin de 1963, seulement quelques pays étaient officiellement inscrits et le nombre total de pays participants n'était pas encore déterminé, ce qui rendait impossible l'attribution de leurs terrains respectifs de même que la précision détaillée du plan d'ensemble. On savait dès lors que l'exposition serait tenue au milieu du Saint-Laurent, sur les îles Notre-Dame, Verte, Sainte-Hélène et Ronde, de même qu'à la jetée Mackay transformée pour l'occasion en Cité du Havre.

Cet essai se divise en deux parties : l'effet des médiations sur le choix d'un site et leur effet sur le développement du plan d'ensemble. Une conclusion élaborée fait ressortir les points déterminants des interrelations et l'application des théories sociologiques de la médiation en art.

Effet des médiations sur le choix d'un site

L'idée d'organiser à Montréal une exposition universelle pour commémorer le centenaire de la confédération remonte à décembre 1956, alors qu'un certain M. Barthe de Montréal, promoteur de foires en province, proposait au colonel Pierre Sévigny, membre du Parti conservateur, d'annoncer la tenue d'un tel événement pour stimuler l'attraction des Montréalais au parti de John Diefenbaker³. Trouvant l'idée excellente, Sarto Fournier, nouveau maire élu de Montréal, demandait au gouvernement conservateur d'appuyer le projet en novembre 1957, alors que Pierre Sévigny relançait l'idée à Ottawa et Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, proposait la formule de financement intergouvernemental de 50 %, 37,5 % et 12,5 % respectivement par Ottawa, Québec et Montréal.

position Co. créée en 1891, marquait la fin des grandes expositions, la dernière remontant à 1897⁴.

En mars 1914, l'honorable Rodolphe Lemieux fut le premier à proposer à la Chambre des Communes d'Ottawa la tenue d'une exposition internationale à Montréal en 1917 pour commémorer le deux cent soixante-quatrième anniversaire de la fondation de Montréal et le cinquantième anniversaire de la confédération canadienne. Malgré le manque d'intérêt du premier ministre Robert Borden, dans les jours qui suivirent, le journal *La Presse* fut inondé de plans, de dessins et de projets ; un des dessins situait l'exposition sur l'île Sainte-Hélène. Ce n'était pas la première fois qu'un tel site était proposé pour une grande exposition montréalaise ; en effet, une illustration d'A.S. Brodeur suggérant l'utilisation des îles Sainte-Hélène et Ronde à cette fin (ill. 1)⁵ avait déjà été publiée dans le journal *La Presse* le 15 avril 1895. En juillet 1937, le maire Adhémar Raynault relançait l'idée d'une exposition internationale à Montréal pour 1942, pour commémorer le tricentenaire de la fondation de Montréal. Son successeur, Camillien Houde, étudia lui aussi le projet.

Du 17 avril au 30 août 1958, la tenue de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles stimulait les esprits alors que la candidature de Montréal était officiellement lancée au Québec. Durant l'été 1959, le comité de l'exposition s'est affairé à la promotion du dossier et à la préparation du projet. Le mémoire final a été remis à Ottawa le 4 décembre 1959 et dès le début de 1960, on préparait les dossiers de présentation du projet que la capitale du pays hôte, Ottawa, devait soumettre au Bureau International des Expositions (BIE). En mai 1960, le BIE refusait la candidature du Canada pour une exposition universelle à Montréal en 1967 au profit de celle de l'URSS pour Moscou, qui obtenait seize voix contre quatorze lors du scrutin des pays membres⁶. On n'entendit plus parler de l'exposition de Montréal

jusqu'au 13 avril 1962, date officielle du désistement de l'URSS auprès du BIE. Jean Drapeau, maire de Montréal depuis 1960, a demandé alors l'appui du gouvernement minoritaire de Diefenbaker, qui avait été réélu le 18 juin, et celui de Jean Lesage, premier ministre libéral du Québec élu depuis le 22 juin. Les nouveaux dossiers de présentation pour Ottawa et le BIE ont été rédigés durant l'été qui a suivi et, le 13 novembre 1962 le BIE acceptait la deuxième soumission de Montréal à l'unanimité, en l'absence d'autres concurrents⁷.

Dès le printemps 1962, la firme montréalaise van Ginkel et Associés, dirigée par Sandy et Blanche van Ginkel, urbaniste et architecte, à leur propre compte a développé des propositions pour Expo 67, propositions qui s'opposaient à la position officielle d'un site d'exposition en aval de Montréal et favorisaient le concept d'une exposition internationale comparable à celle de Bruxelles 1958, plutôt qu'une foire mondiale s'apparentant à celle alors en préparation à New York pour 1964. La proposition avec maquette du site a été présentée au maire Drapeau. Le 13 novembre 1962, le BIE accordait l'exposition de 1967 à Montréal sur la base, entre autres, du rapport et de la maquette de van Ginkel et Associés (ill. 2). Le plan d'ensemble incluait trois sites urbains à Pointe Saint-Charles et sur la jetée Mackay, le long des rives du Saint-Laurent et sur le futur site de la tour de Radio-Canada⁸. Ce choix découlait d'un désir de renouvellement urbain avec la démolition des taudis de Victoriatown (Village aux Oies) à Pointe Saint-Charles, de même que l'installation d'infrastructures permanentes dans la ville de Montréal pour une vocation post-expo.

Le travail sur le thème et le site s'est ensuite poursuivi « pro bono », jusqu'à ce que Sandy van Ginkel soit nommé planificateur en chef et designer de la Compagnie de l'Exposition, peu après sa création le 20 décembre 1962⁹. C'est à cette date qu'était promulguée la loi fédérale créant la Compagnie de l'Expo. Le Bill C-103 prévoyait la nomination de deux commissaires et de douze administrateurs, de même que la préparation d'un organigramme, la soumission du plan d'ensemble et du budget pour le 20 décembre 1963.

À partir de janvier 1963, une chaude polémique médiatisée s'est développée autour d'une trentaine de projets et de propositions¹⁰. Les responsables de l'exposition ont reçu diverses propositions de soixante-sept groupes différents. Un comité formé à l'occasion n'a gardé que sept propositions et une étude subséquente a réduit à quatre le nombre de sites possibles. On soulignait alors que le quartier de Pointe Saint-Charles offrait des avantages, mais nécessitait la démolition de nombreux taudis et autres expropriations coûteuses. Il fallait trouver un site de six à

huit cents acres, soit l'équivalent de l'île des Sœurs qui s'avérait un peu trop loin du centre-ville. Par ailleurs, un terrain splendide était disponible à Ville Lasalle et certains membres du comité y ont longtemps songé. D'autres préféraient le site du Golf municipal (futur Parc Maisonneuve) et les terrains vacants contigus à Saint-Léonard-de-Port-Maurice et Rivière-des-Prairies. Mais jusqu'en mars 1963, jamais personne n'a mentionné le site de l'île Sainte-Hélène.

Diefenbaker a nommé officiellement Paul Bienvenu et Cecil Carsley comme commissaire général et sous-commissaire général, respectivement, le 22 janvier 1963¹¹. En date du 16 février, leur première conférence de presse mentionnait quatre emplacements possibles pour Expo 67, soit Pointe Saint-Charles, Ville Lasalle, le Golf municipal et des terrains vacants aux environs de Saint-Léonard-de-Port-Maurice. Cette conférence a été suivie de la désignation officielle et première réunion des douze administrateurs nommés le 25 février 1963. En janvier 1963, van Ginkel investi de nouvelles fonctions, devenait responsable, durant le stade initial, des sketches préliminaires, du plan d'ensemble, des implications du choix, du développement thématique, de la politique d'admission, des caractéristiques de présence des visiteurs, de la relation entre les sites principaux d'exposition et de la circulation externe¹². Van Ginkel devenait ainsi l'auteur officiel du thème initial de l'exposition.

Dès le 28 janvier, le célèbre architecte américain Louis Kahn suggérait de faire du fleuve Saint-Laurent l'axe principal de l'exposition lors du congrès de l'Association des Architectes de la Province de Québec tenue au lac Beauport. Publié dans le journal *Le Devoir*, en date du 8 février 1963, un projet de Bédard Charbonneau Langlois architectes de Saint-Bruno proposait l'île Sainte-Hélène agrandie par l'adjonction de l'île Ronde, la future île Notre-Dame encore anonyme, de même qu'un quadrilatère longeant la rive sud du Saint-Laurent¹³. Parmi les nombreux projets proposés et débattus, ce dernier contenait pratiquement tous les éléments du site définitif d'Expo 67. On a cependant mis beaucoup de temps avant d'en parler en haut lieu. Vers la fin de mars 1963, Guy Beaudet, maître du port de Montréal, a invité le maire Drapeau et le Comité exécutif à voir par bateau le site projeté pour l'agrandissement du port vers l'est de la ville par la Commission des ports nationaux. À la même occasion, il leur a fait visiter les battures du fleuve à l'est de l'île Sainte-Hélène, reprenant la vieille idée de 1895 et la proposition récente de l'architecte Charbonneau au colonel Pierre Sévigny qui n'avait pas retenu l'idée. La beauté du site a immédiatement convaincu le maire Drapeau qui a fait alors des pressions à Québec et à

Ottawa pour obtenir un accord tripartite¹⁴. L'annonce du choix officiel tripartite du site s'est faite le 29 mars.

Le 1^{er} avril, la Ville prêtait Claude Robillard à la Compagnie de l'Expo pour y occuper le poste de directeur général de l'aménagement. Ce dernier avait rêvé de transformer Pointe Saint-Charles en éliminant Victoriatown. De violents remous ont ainsi été créés en raison du choix de l'emplacement, alors que Drapeau outrepassait le pouvoir des commissaires qui devaient maintenant travailler en sens inverse pour promouvoir le site des îles du Saint-Laurent, y compris la future île Notre-Dame et l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène au nord et au sud.

Le 8 avril 1963, les choses se compliquaient davantage avec l'élection des libéraux de Lester B. Pearson à Ottawa, ce qui permettait de modifier largement le projet de l'Expo et de renégocier toutes les ententes conclues préalablement par le gouvernement de Diefenbaker¹⁵. Ce dernier avait été renversé par l'adoption d'une motion de non-confiance proposée par Pearson à la Chambre des Communes le 4 février 1963. Drapeau faisait alors la promotion des îles à Ottawa, ce qui a abouti à un nouveau consensus tripartite. Dès lors, van Ginkel se voyait confiée la responsabilité de la direction de l'aménagement et de la planification des îles de l'Expo. En raison de la détermination du maire Drapeau, son projet officiel antérieur d'exposition sur des sites urbains était définitivement rejeté par les autorités, avant même d'avoir été rendu public¹⁶.

En mai 1963, un nouveau plan directeur de l'Expo était présenté au BIE, ce dernier approuvant le site des îles et le plan d'ensemble préliminaire le 14 mai. Le 21 mai se tenait la fameuse conférence de Montebello avec la participation d'un groupe de penseurs, entre autres l'architecte Ray Affleck d'ARCOP, l'écrivaine Gabrielle Roy, l'homme de théâtre Jean-Louis Roux ; c'est au cours de cette conférence qu'on a défini le thème de « Terre des Hommes » emprunté à l'écrivain et pilote français Antoine de Saint-Exupéry. À la même occasion on a recommandé la création d'une Place des Peuples à la pointe ouest de l'île Sainte-Hélène agrandie (île Verte) de préférence à un monument symbolique vertical traditionnel, cliché de foires mondiales antérieures. Le fruit de cette réunion a été la Grande Charte de l'Expo 67¹⁷.

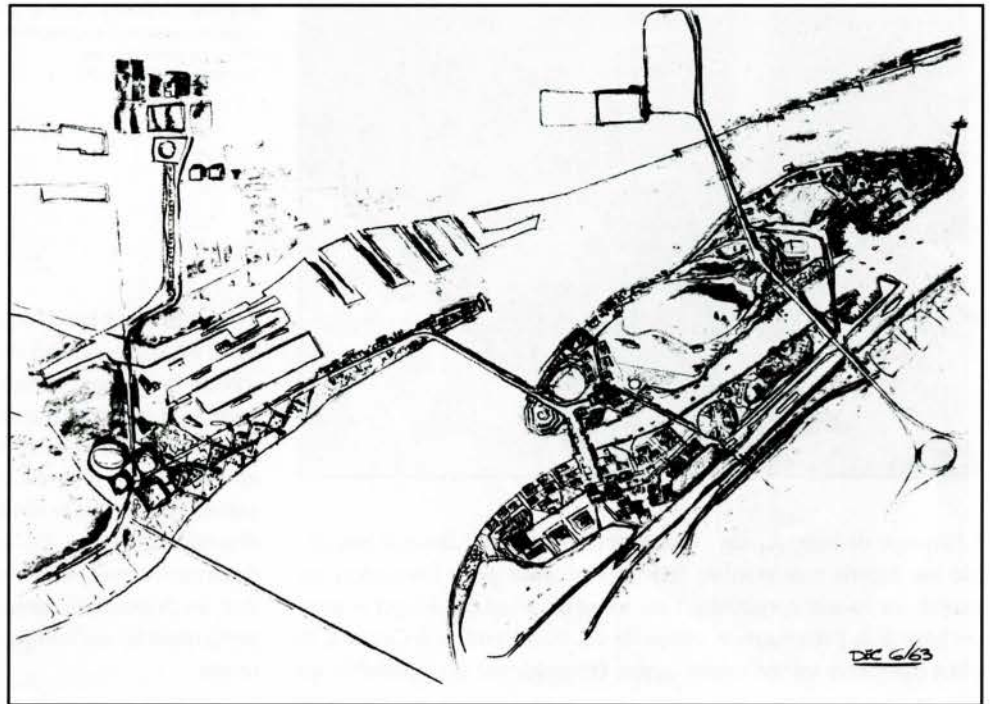
En juillet 1963, Drapeau et Saulnier étaient invités à Ottawa pour une conférence sur le choix des îles comme site, résultant en un accord définitif d'Ottawa et à une première lettre de démission, du commissaire général. Des tensions croissantes entre certains hommes politiques tels le maire Drapeau et les administrateurs de la Compagnie de l'Exposition allaient amener les démissions inévitables de Bienvenu et de Carsley en août

1963, suivies de celle de Claude Robillard en octobre¹⁸. Ceux-ci se plaignaient de l'impossibilité de remplir leur mandat en raison du manque de contrôle sur les décisions importantes de même que du manque de coordination entre les trois paliers de gouvernement et divers autres intervenants.

En août 1963, van Ginkel a demandé au jeune architecte Moshe Safdie de se joindre à son groupe de huit architectes et planificateurs, dont Jerry Miller, Adèle Naudé, Steven Staples et Tony Peters. Safdie a accepté à la condition de pouvoir développer son système d'habitations révolutionnaire en même temps¹⁹. Pour lui, le plan d'ensemble – en état de gestation – dépendait de divers critères de design : la localisation exacte de l'exposition et l'interrelation entre chacune de ses parties ; les systèmes de transport internes et externes ; l'incertitude relative aux pavillons nationaux alors que trois pays seulement étaient officiellement inscrits, soit le Canada, la Grande-Bretagne et la Belgique ; la place très importante occupée par les pavillons thématiques internationaux telle que définie à la Conférence de Montebello ; ainsi que les détails qui faisaient fonctionner l'ensemble. Les autres membres du groupe de van Ginkel qui travaillaient au plan étaient d'avis de séparer le parc d'amusement de l'exposition, de placer les pavillons principaux à l'extrémité du chemin d'accès, les pavillons thématiques internationaux formant la colonne vertébrale des activités et déterminant les arrêts de circulation. Safdie, quant à lui, proposait de situer tous les bâtiments permanents sur la jetée Mackay, ce qui a éventuellement abouti à la décision finale d'ajouter ce site aux deux autres, de même qu'un réseau de circulation en trois systèmes, qui variaient de deux à trente milles à l'heure²⁰. Passant plus tard d'un statut international à national, l'imposante épine dorsale des pavillons thématiques a dû être passablement réduite, l'exposition devenant alors une collection de bâtiments et de pavillons divers articulés autour du réseau d'accès. Pour accroître l'unité du site, Safdie a alors proposé de combler les immenses trous non remblayés des îles artificielles avec de l'eau et d'utiliser un réseau de canaux bordés de pavillons. Alors que Safdie poursuivait ensuite le design d'Habitat 67, le développement du plan d'ensemble était confié à Naudé, Miller et Staples.

À la suite des démissions de Bienvenu et de Carsley, Lester B. Pearson annonçait, le 6 septembre, la nomination de l'ex-ambassadeur canadien en France, Pierre Dupuy, au poste de nouveau commissaire général, et de Robert Shaw, président de la compagnie de construction Foundation, comme nouveau commissaire adjoint. La loi du 8 avril stipulait que le plan d'ensemble et le budget devaient être déposés le 20 décembre 1963 et Pearson était prêt à leur accorder six mois supplémentaires²¹. La

III. 3. Sketch du plan d'ensemble d'Expo 67 dessiné au fusain par Moshe Safdie et daté du 6 décembre 1963. (Safdie : 16)



première préoccupation de Shaw était les îles de l'Expo et la deuxième, l'organisation de la Compagnie de l'Expo ; il a demandé à Jean-Claude Delorme, secrétaire et avocat-conseil, et à Dale Rediker, directeur des finances, de rester en poste et a engagé Andrew G. Kniewasser, comme directeur général, Philippe de Gaspé Beaubien, comme directeur de l'exploitation, et Edward Churchill, ingénieur militaire, comme directeur de l'aménagement. Dupuy, pour sa part, a engagé Édouard Fiset, architecte établi à Québec, au poste d'architecte en chef chargé de la planification architecturale et paysagère, de l'esthétique générale et de la coordination de l'architecture des bâtiments, des pavillons et des éléments d'exposition. Quant à Kniewasser, il a engagé Pierre de Bellefeuille et Yves Jasmin aux postes respectivement de directeur des exposants et de directeur des relations publiques de l'information et de la publicité.

Avec seulement trois pays étrangers inscrits, l'emplacement des pavillons nationaux demeurait non résolue, alors que Pierre Dupuy, assisté de son architecte en chef Édouard Fiset, réservait le choix définitif des emplacements au fur et à mesure des inscriptions, sur les bases de la diplomatie et du marketing. À l'époque, l'urbaniste Steven Staples a été invité à présenter à la nouvelle administration le plan directeur conçu sous la première administration. Des dessins préliminaires de la jeune Adèle Naudé, qui travaillait alors dans le département dirigé par van Ginkel, montraient l'emplacement tel que finalement réalisé²².

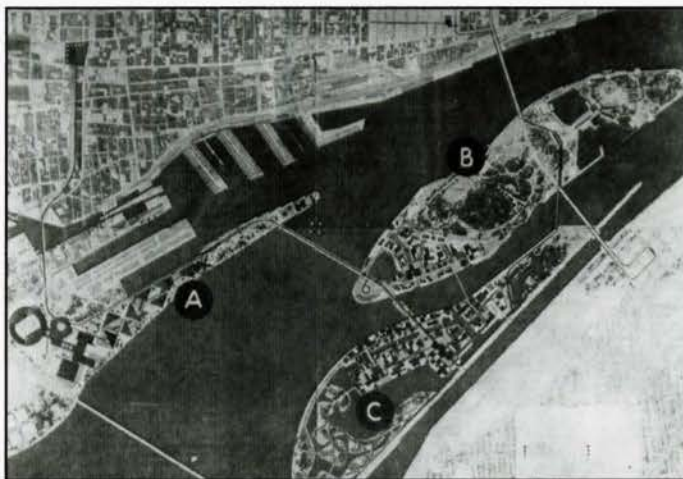
Dupuy a avisé les planificateurs de son désir de soumettre le plan d'ensemble à un expert européen. Le groupe d'ingénieurs, d'architectes et de designers a immédiatement dénoncé son attitude qu'ils jugeaient coloniale et ils ont menacé de démissionner en bloc. Churchill a été fort impressionné par cette « révolution de palais », alors que van Ginkel commençait à perdre le contrôle sur l'évolution du plan d'ensemble. Malgré tout, Dupuy a quand même fait venir à Montréal Eugène Beaudoin, professeur à l'École des Beaux-Arts de Paris, qui a critiqué le plan et démontré à cette occasion sa totale incompréhension des conditions canadiennes. Organisée par le bureau de la planification, une présentation marathon de trois jours adressée à la nouvelle administration a suivi, portant sur le plan directeur, les pavillons thématiques, Habitat 67, le transport, le design urbain, le graphisme, le mobilier urbain et le paysagisme²³. De concert avec la

nouvelle administration, Édouard Fiset, architecte en chef nommé par Dupuy, a alors demandé aux architectes montréalais Guy Desbarats, André Blouin et Fred Lebensold d'agir comme consultants sur le plan directeur. Churchill croyait ainsi accroître la crédibilité face aux attaques éventuelles du Parlement et d'autres agences²⁴.

À l'époque, Dupuy entrevoyait une allée d'honneur protocolaire conduisant au pavillon du Canada, bordée par les pavillons de la France et de l'Angleterre flanqués des pavillons des autres participants. Un projet du même genre, avec allée d'honneur protocolaire, avait antérieurement été proposé par André Blouin et Lionel Rutberg. Il s'agissait d'une voie triomphale descendant de la Place du Canada, surplombant le village aux Oies, au-dessus des voies des chemins de fer nationaux, et débouchant sur le site de l'Expo où s'élevaient deux grandes tours abritant les représentants des divers pays participants et le commerce international²⁵.

Tout le groupe des designers appuyé par Shaw et Churchill a alors proposé à Dupuy de commencer tout d'abord par créer physiquement l'emplacement des îles et de recruter les pays participants, ce qui a été fait au cours de 1964, alors qu'il n'y avait encore que quatre pays officiellement inscrits à la fin de 1963. L'évolution non contrôlée du plan d'ensemble et la pression des médiations politico-administratives de toutes sortes a fait perdre patience à van Ginkel qui est entré rapidement en conflit avec la nouvelle administration, ce qui l'a forcé à démissionner officiellement le 3 décembre 1963.

Le groupe des huit designers a alors été confié à Steven Staples, accompagné de Jerry Miller, qui ont hérité d'Adèle Naudé et de Moshe Safdie comme *prima donna*, ce groupe ayant été originalement engagé par Claude Robillard²⁶. Le 4 décembre, à deux semaines de l'échéance, les trois consultants venaient se joindre



Ill. 4. Plan d'ensemble d'Expo 67 tel que publié dans le journal *La Presse* et faisant partie de la soumission officielle du 20 décembre 1963 aux trois paliers de gouvernement.
(*La Presse*, 23 décembre 1963 : 1)

à l'équipe de huit. Après avoir tout révisé, ils ont finalisé ensemble les détails non résolus. Safdie a produit pour l'occasion un sketch au fusain consolidant les idées du plan (ill. 3) qui a servi de base à la présentation officielle du 20 décembre à Ottawa, le plan directeur en gestation ayant été présenté au préalable au BIE le 12 novembre 1963. Pour l'occasion, Dupuy, accompagné de Drapeau, de Shaw et d'autres administrateurs, a présenté au BIE le plan directeur, qui a été approuvé, et il leur a alors présenté le colonel Edward Churchill, directeur de l'aménagement, et l'architecte en chef, Édouard Fiset²⁷.

Conformément à la loi du 8 avril 1963, la Compagnie de l'Expo a ensuite soumis aux trois paliers de gouvernements son plan d'ensemble et d'organisation, son cadre du personnel et son budget à la date prévue du 20 décembre (ill. 4)²⁸. Développée entièrement sous la direction de van Ginkel pendant les neuf premiers mois de l'année, la version préliminaire du plan d'ensemble a été finalisée, en son absence, par la division de l'aménagement de la Compagnie de l'Expo avec la participation de Desbarats, Blouin et Lebensold.

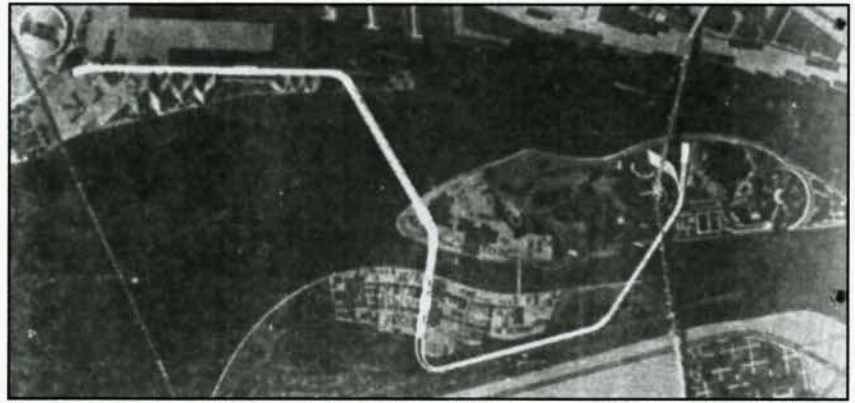
Depuis le début de 1962 jusqu'à la fin de 1963, des pressions énormes, à l'intérieur de champs de forces politiques, administratives et publiques, consultatives et professionnelles, ont influencé les planificateurs responsables dans le développement du choix d'un site et l'ébauche subséquente d'un plan d'ensemble. Des instances médiatrices multidirectionnelles et souvent contradictoires ont empêché le développement cohérent d'un projet d'exposition en site urbain. Alors que de nombreux intervenants, avec ou sans pouvoirs politiques ou administratifs, débattaient publiquement ou à huis clos de la supériorité d'un site par rapport à un autre, ces interventions externes constituaient des instances médiatrices déterminantes qui ont empêché la détermination d'un site stable, une condition préalable essentielle au développement suivi d'un plan d'ensemble. Cela rendait par ailleurs extrêmement difficile à Sandy van Ginkel et à ses assistants la tâche de développer, à l'intérieur des délais prévus, un plan d'ensemble optimal et complet qui réponde aux exigences d'un « client » aux têtes multiples qui se contredisaient les unes les autres. Les forces médiatrices en jeu ne pouvaient que retarder le développement du plan, étant donné la multiplicité des

sites retenus et les changements subséquents. En outre, pour justifier un choix éclairé de la part des diverses autorités en cause – pour la plupart incompetentes en urbanisme et en aménagement –, il fallait entreprendre des études préliminaires poussées dans le but de vérifier la viabilité des sites envisagés et de démontrer, au moyen de tableaux comparatifs et évaluatifs, les résultats d'une étude détaillée des contraintes, des critères et des objectifs de design. Il s'agissait pour van Ginkel et son groupe de déterminer quel était le site urbain préférable à tous les points de vue, en prenant en considération tous les aspects économiques et performatifs, sociologiques et urbanistiques, à court et à long terme.

Si l'on analyse la situation selon les principes de médiation développés par le sociologue de la musique Antoine Hennion et le sociologue des sciences Bruno Latour, on constate qu'une grande diversité d'intermédiaires humains et techniques ont exercé une action directe sur le choix d'un site et l'élaboration du plan d'ensemble préliminaire. Par ailleurs, en situant le travail de van Ginkel et de son groupe dans son contexte, la sociologie de l'art permet ici de faire apparaître l'hétérogénéité des causes et des acteurs, modifiant la relation entre l'œuvre produite et sa perception et son appropriation par le public. Avant de pénétrer dans la sphère publique, l'œuvre du groupe de van Ginkel est passée par une série de médiateurs et d'intermédiaires. La reconstitution d'événements périphériques a permis de faire apparaître un ensemble hétérogène de médiateurs humains et institutionnels, alors que les médiations techniques (sketches, esquisses, plans, maquettes, imprimés et rapports) ont joué un rôle complémentaire dans l'apparition de l'œuvre. Par leur interaction sur sa genèse, le choix du site et l'ébauche du plan d'ensemble ont résulté d'un long processus d'action collective plutôt que du travail exclusif d'un seul urbaniste s'appropriant tous les crédits de la conception.

Plutôt qu'un déroulement linéaire d'intervenants successifs, il s'est agi en grande partie d'un réseau d'intermédiaires performatifs qui sont entrés en action plus ou moins simultanément. En permettant les médiations, la pratique allographique de la planification a nécessité une première phase de conception sur papier, qui s'est traduite ensuite dans une œuvre concrète complète, accessible au grand public, telle qu'amorcée initialement par le remblayage des îles. L'ensemble de ces médiations a ainsi donné naissance à une œuvre d'art sociologique.

Ill. 5. Plan de parcours du système de transport Expo-Express depuis la jetée Mackay jusqu'à La Ronde, tel que publié dans le journal *Dimanche-Matin*. (*Dimanche-Matin*, 30 août 1964 : 4)



Effet des médiations sur le développement du plan d'ensemble

Comme nous l'avons vu, seuls quatre pays étrangers étaient inscrits à l'Expo à la fin de 1963, soit la Grande-Bretagne (le 29 janvier 1963), la Belgique (le 3 mai), la France (le 30 août) et le Maroc (le 16 décembre). Le Canada, pour sa part, était inscrit depuis le 13 novembre 1962²⁹. Cela rendait le plan d'ensemble très embryonnaire sur le plan de l'emplacement futur des divers pavillons nationaux. Le 4 février 1964, la Hollande (Pays-Bas) ouvrait la procession des vingt-trois pays qui allaient annoncer officiellement leur participation en 1964. Elle a été suivie de l'Autriche (le 4 février), de l'Allemagne de l'Ouest (le 18 février), de six industries canadiennes (le 12 mars), de l'ensemble des provinces canadiennes (le 1^{er} avril), de la jeunesse (le 8 avril), de Paris (le 24 avril), du Venezuela (le 4 mai), d'Israël (le 28 mai), de l'Iran (le 16 juin), des pays scandinaves (les 19 et 25 juin ainsi que les 21 et 25 septembre), de l'Association du Téléphone du Canada (le 20 juillet), de la Malaisie (le 29 juillet), des États-Unis (le 30 juillet), du Ceylan (le 15 août), de Formose (le 25 août), de la Jamaïque (le 31 août), de Monaco (le 1^{er} septembre), de l'Italie (le 16 septembre), du Canadien Pacifique et de la compagnie Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd. (le 9 octobre), de Chrysler Canada Ltd. (le 21 octobre), de la Tchécoslovaquie (le 2 novembre), du Japon (le 4 novembre), de la Tunisie (le 25 novembre), de la Suisse (le 9 décembre), du Pavillon chrétien (le 22 décembre), du Ghana (le 24 décembre), etc.³⁰.

Les sites – avec leurs superficies respectives – ont été attribués au fur et à mesure des inscriptions, précisant graduellement le développement du plan d'ensemble. Cette opération délicate, menée par Dupuy et Fiset, prenait en considération les impératifs combinés de la diplomatie internationale et de l'aménagement. Pour faire oublier les haines séculaires entre nations, il fallait éviter les voisinages agressifs et l'emplacement des pavillons devait créer des pôles d'attraction. Ainsi, le Canada se situait à une extrémité de l'île Notre-Dame, l'URSS à l'autre extrémité ; la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient situées au milieu de cet axe ; les provinces canadiennes étaient regroupées près du Canada. Le site de l'URSS a éventuellement été placé en face de celui des États-Unis, situé de l'autre côté du chenal Lemoyne séparant l'île Notre-Dame de l'île Sainte-Hélène. Une passerelle les réunissant a alors été appelée passerelle du Cosmos, symbolisant une course pour la conquête de l'espace alors que les deux super puissances se livraient³¹. Baptisé La Ronde, le site du parc de divertissements implanté sur l'île Ronde faisait maintenant partie intégrante de l'agrandissement de l'île

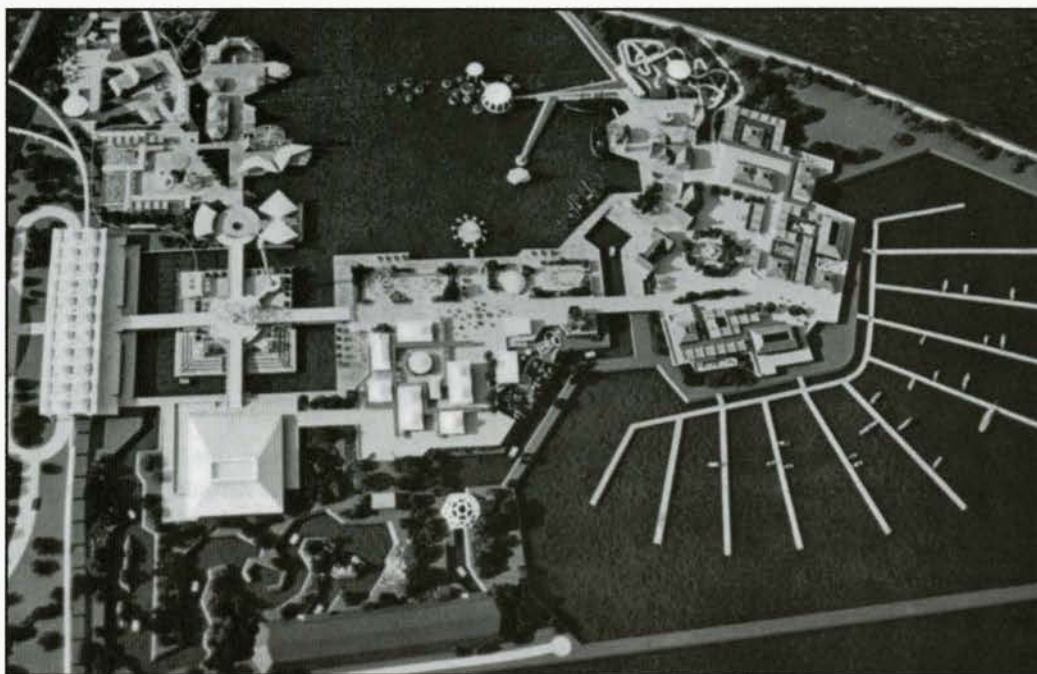
Sainte-Hélène en son extrémité est, alors que la Place des Nations, vaste agora de béton où allaient se dérouler les cérémonies protocolaires de chaque journée nationale des divers pays participants était implantée à son extrémité ouest, anciennement l'île Verte.

On signait le 3 mars 1964 un contrat de 2,5 millions de dollars pour la construction de l'infrastructure du pont de la Concorde. Le 12 mars, les travaux de remblayage et de terrassement de la jetée Mackay commençaient et, le 14 avril, on signait un autre contrat de 7,99 millions de dollars pour la construction de la superstructure du pont de la Concorde, qui allait bientôt devenir le plus long pont orthotropique au monde³².

Le 22 juin, on annonçait la visite à Montréal et au Canada d'une soixantaine de représentants de la plupart des pays membres du BIE prévue pour la période allant du 22 juin au 2 juillet 1964. Le 23 juin, ces représentants visitaient le site des îles de l'Expo alors que le 30 juin, date de la fameuse « Nuit des Îles », la ville de Montréal livrait officiellement à la Compagnie de l'Exposition le site artificiel d'Expo 67, dûment complété à la date prévue, lors d'une grandiose cérémonie tenue sur place³³. C'est en juin 1964 qu'on annonçait publiquement la démission officielle et définitive des premiers commissaires Bienvenu et Carsley.

Le 30 août, Andrew G. Kniewasser rendait public le parcours définitif sur voies surélevées du petit train électrique de l'Expo comportant cinq stations successives, dont deux à la Cité du Havre et une sur chacune des îles Sainte-Hélène, Notre-Dame et La Ronde (ill. 5)³⁴. L'Expo-Express, circulant à une vitesse de vingt-trois milles (37 km) à l'heure, pouvait transporter trente mille personnes à l'heure. Le 26 octobre, un contrat de 12,1 millions de dollars était signé pour sa construction avec la firme torontoise Hawker-Siddeley Ltd. Et, le 4 novembre, un traité de paix syndicale était signé entre la Compagnie de l'Exposition et les centrales syndicales FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) et CSN (Confédération des syndicats nationaux).

Le 16 décembre 1964, le maire Drapeau et le commissaire général Pierre Dupuy³⁵ annonçaient publiquement un projet de tour Paris-Montréal, projet qui contrevenait à la recommandation du 21 mai 1963 à Montebello d'éviter tout projet de grand monument vertical de portée symbolique qui s'avérerait un cliché dépassé d'anciennes foires universelles. Lors de la soumission du 20 décembre 1963 à la Chambre des Communes, il avait



Ill. 6. Photo d'une maquette de présentation du parc d'amusement de La Ronde, telle que publiée dans la revue *Montréal*. L'aménagement urbain aux environs du terminus de l'Expo-Express sera par la suite complètement modifié. (Montréal, mars 1965 : 20)



Ill. 7. Photo de la maquette de la tour Paris-Montréal publiée dans *Regards sur l'expo 67*, par Raymond Grenier, achevé d'imprimer le 16 juin 1965. (Grenier : 68-69)

été cependant proposé d'ériger à l'extrémité est de l'île Sainte-Hélène (La Ronde) un monument symbolisant l'accueil du Canada au monde entier, de même qu'une Place des Peuples à l'extrémité ouest (île Verte) et une Place de la Confédération, côté sud³⁶. La promotion, l'implantation et le développement d'un tel projet provenaient de sources politico-administratives, les

pouvoirs décisionnels du maire de Montréal et du commissaire général débordant dans la sphère professionnelle des responsables de la planification d'Expo 67.

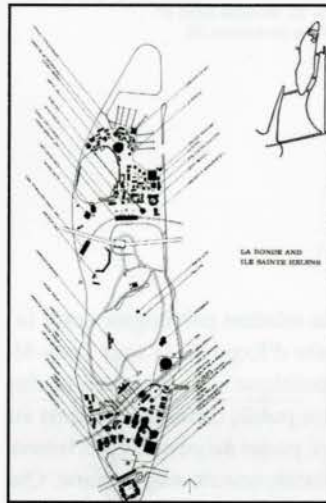
À la même période, les dirigeants de l'Expo proposaient de plus aux autorités gouvernementales de réaliser une version réduite du projet Habitat 67 conçu par l'architecte Moshe Safdie. Solution entièrement nouvelle pour l'habitat urbain, son méga-projet original de mille logements était ainsi limité à cent soixante unités, réduisant fortement les risques liés au temps de construction et au coût d'une telle entreprise³⁷. Après une période d'indécision de plusieurs mois, durant laquelle des solutions de rechange avaient été envisagées, tel le projet mort-né Y67 commissionné en septembre 1964 par Robert Shaw, les administrateurs de la Compagnie de l'Exposition étaient les seuls à conserver encore un quelconque espoir de réaliser le projet.

Dans une entrevue du 20 décembre, le colonel Edward Churchill, directeur de l'aménagement, accompagné de l'architecte en chef Édouard Fiset, soulignait qu'il restait environ trente-deux mois pour réaliser 500 millions de dollars de travaux

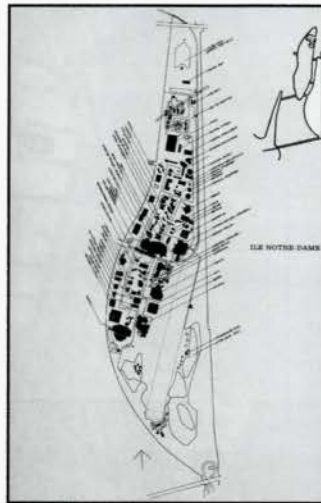
divers (pavillons, bâtiments, réseaux de canalisation, marina, services de transport en commun et une foule d'autres choses). Il fallait faire appel à un grand nombre d'experts-conseils tels qu'urbanistes, ingénieurs civils et municipaux, architectes, ingénieurs en structure, en mécanique et en électricité, architectes paysagistes, designers graphiques et industriels, artistes visuels,



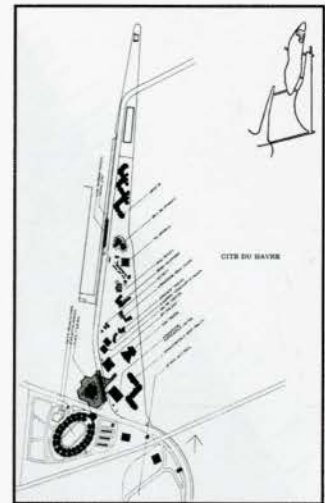
Ill. 8. Plan d'ensemble définitif d'Expo 67 tel que publié dans *The Canadian Architect*. (*The Canadian Architect*, octobre 1966 : 43-75)



Ill. 9. Plan d'ensemble définitif de La Ronde et de l'île Sainte-Hélène tel que publié dans *The Canadian Architect*. (*The Canadian Architect*, octobre 1966 : 43-75)



Ill. 10. Plan d'ensemble définitif de l'île Notre-Dame tel que publié dans *The Canadian Architect*. (*The Canadian Architect*, octobre 1966 : 43-75)



Ill. 11. Plan d'ensemble définitif de la Cité du Havre tel que publié dans *The Canadian Architect*. (*The Canadian Architect*, octobre 1966 : 43-75)

etc., sinon la réalisation à l'interne des études préliminaires et définitives aurait signifié un gonflement énorme du personnel. À ce moment-là, cent vingt-sept firmes d'experts-conseils avaient été engagées et il restait quarante-cinq pour cent des travaux à compléter, dont quatre-vingt-neuf projets de génie. Cette course épique contre la montre était entièrement supervisée par le Colonel Churchill au moyen d'un cheminement critique informatisé³⁸. À la fin de l'année, le rapport annuel de la Compagnie de l'Exposition mentionnait que des progrès considérables avaient été effectués au cours de 1964 relativement à la préparation de l'emplacement et à la participation des pays étrangers. Le pont de la Concorde était alors presque entièrement terminé et la moitié des égouts pluviaux et sanitaires déjà installée.

Au début de 1965, de grands travaux de construction ont été entrepris à la Pointe Saint-Charles et sur la jetée Mackay, y compris la Grande Porte de l'Expo, le Stade, la Maison de la presse et des services administratifs, Habitat 67, la Galerie d'Art, etc. En mars 1965, la revue *Montréal* publiait une photo de la maquette préliminaire de présentation du site de La Ronde (ill. 6). Cette revue mensuelle – totalisant cinquante-huit numéros, publiés de janvier 1964 à octobre 1968 – a présenté de nombreux articles sur les progrès des travaux. La disposition des étangs, les espaces piétonniers, les bâtiments et les aménagements divers seront par la suite passablement modifiés, particulièrement dans la zone centrale située entre la station de l'Expo-Express et la marina, jusqu'à la production du plan d'ensemble définitif.

Le journaliste Raymond Grenier présentait, le 16 juin 1965, dans son livre intitulé *Regards sur Expo 67*, une photo de la maquette de la tour Paris-Montréal qui devait être implantée à l'extrémité est de La Ronde. Cet ouvrage permanent devait perpétuer le souvenir d'Expo 67 et devait servir de pavillon aux deux plus grandes villes françaises du monde, faisant mille soixante-six pieds de hauteur (325 m) et rappelant ainsi le trois cent vingt-cinquième anniversaire de la ville de Montréal de même que le centenaire de la confédération canadienne (ill. 7)³⁹. Le même jour commençaient les travaux de construction du

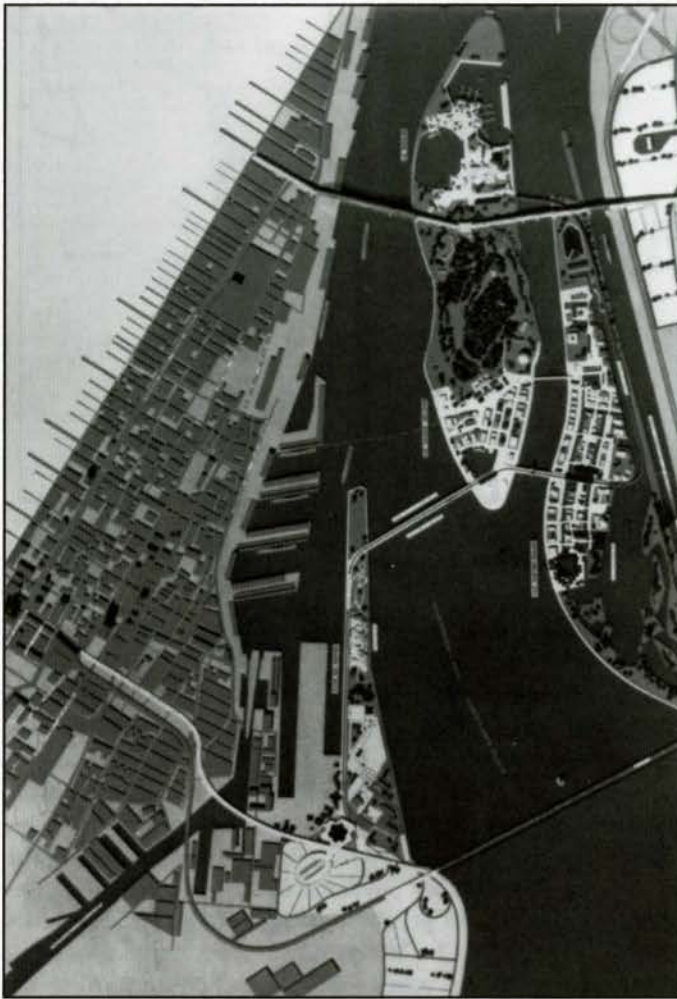
pavillon du Canada, dont l'implantation avait déjà été décidée de façon définitive.

Le 21 octobre 1965 le gouverneur général Georges Phyléas Vanier inaugurerait officiellement le pont de la Concorde. Au printemps 1966, toute l'infrastructure urbaine et toutes les voies de communication étaient terminées alors que la construction des pavillons progressait. Le 15 mars, quelques bâtiments et pavillons étaient déjà sortis de terre, tels le Stade de l'Expo, l'édifice de Radio-Canada, les pavillons de la Tchécoslovaquie, des pays scandinaves, des provinces de l'ouest, de la Hollande, du Canada, d'Israël, etc. Le 28 mai U. Thant, secrétaire général de l'ONU, inaugurerait les travaux de construction du pavillon des Nations unies et, le 14 octobre, le maire Jean Drapeau, le ministre d'état français Lucien Joxe et d'autres personnalités locales⁴⁰ inaugurerait l'entrée en service du nouveau métro de Montréal.

En octobre 1966, la revue mensuelle *The Canadian Architect* publiait un plan d'ensemble définitif d'Expo 67. Le plan-synthèse indiquait encore l'emplacement de la tour Paris-Montréal dont l'érection avait pourtant été annulée, contrairement au plan détaillé de l'île Sainte-Hélène qui n'en faisait plus du tout mention (ill. 8, 9, 10, 11).

Six mois avant l'ouverture prévue, on comptait six mille travailleurs sur le site de l'Expo, la majorité des pavillons étant encore en construction à la fin de l'année. Tel que promis, l'inauguration d'Expo 67 a eu lieu à la date prévue du 28 avril 1967, clôturant six mois plus tard, le 27 octobre 1967.

Au cours du développement du plan d'ensemble, de 1964 à 1966, de nombreuses médiations sont intervenues dans le déroulement d'un processus de planification qui s'avérait hors du contrôle des planificateurs officiellement responsables. Tout d'abord, l'attribution initiale des sites par Dupuy et Fiset comportait une dimension politique et commerciale dépassant largement les critères habituels de la planification urbaine. De plus, Dupuy cherchait à promouvoir une vision personnelle des voies d'accès et des espaces urbains. Son approche monumentale et classique dénotait un esprit traditionaliste en opposition à l'esprit



Ill. 12. Montréal Expo 67.
(Terre des Hommes, 28)

moderniste et avant-gardiste des autres intervenants. Le résultat de ses interventions s'est traduit en une intégration partielle de ses recommandations combinée aux autres médiations qui agissaient sur le développement du plan d'ensemble. Comme dans le cas de la genèse du moteur diesel, dont la réalisation finale découlait d'un processus collectif, une transformation complexe du plan d'ensemble s'est opérée de main en main, depuis un concept initial altéré ensuite par la recherche et le développement, générant un paradoxe quant à l'attribution de l'œuvre⁴¹. Alors que la détermination finale du tracé de l'Expo-Express et de ses cinq stations découlait de principes fondamentaux de planification urbaine et d'ingénierie, celui-là était dicté par des nécessités d'ordres technique, urbanistique et géographique. Il s'agissait alors d'un autre ordre de médiations agissant sur la détermination de son tracé.

Parrainé par Drapeau et Dupuy, le projet de la tour Paris-Montréal, alors qu'il contrevenait aux recommandations de la Conférence de Montebello, outrepassait leurs rôles respectifs. S'appuyant sur le projet de monument symbolique intégré à la soumission officielle du 20 décembre 1963, ces deux notables canadiens-français, dont l'un avait été intimement lié à la France par son poste d'ambassadeur, étaient fort bien placés pour promouvoir un nationalisme latent exprimé symboliquement dans

la relation privilégiée entre la France et le Québec. Dominant le site d'Expo 67, la tour Paris-Montréal comportait une dimension politique sous-jacente à sa dimension culturelle. Attrayant pour un public canadien-français au nationalisme en pleine ébullition, ce projet ne pouvait pas trouver d'aussi chauds partisans dans la communauté anglophone. Quant au gouvernement canadien, il a préféré se dissocier de cette forme coûteuse d'expressionnisme nationaliste, dangereuse par surcroît pour la stabilité de la confédération canadienne. Il n'est donc pas surprenant de constater que ce projet grandiose découlant de médiations politico-administratives et diplomatiques soit finalement tombé à l'eau, faute du support politique et financier des tiers partis, mais il sera repris subséquemment par ce même maire Drapeau, médiateur tenace et entêté, lors de la conception des installations olympiques de Montréal pour 1976.

La décision de réduire considérablement l'échelle d'Habitat 67 pour le construire au même endroit résultait de décisions externes d'ordre politico-administratif. Parce qu'elles affectaient le plan d'ensemble de la Cité du Havre, ces médiations intervenaient dans la conception du projet architectural de Moshe Safdie, influençant par le fait même le travail des planificateurs en entraînant des modifications importantes au plan d'ensemble. De mars 1965 à octobre 1966, ce plan continua d'évoluer, le travail des planificateurs ne consistant plus qu'à adapter formellement et géométriquement, sur papier et à l'échelle, les effets multiples des diverses médiations politiques, administratives, techniques, et commerciales, comme en fait foi l'évolution du plan de La Ronde. L'attribution du plan d'ensemble final devenait alors impossible à préciser, sinon en tant qu'œuvre collective développée par voie de médiations (ill. 12).

Conclusion

L'analyse du choix d'un site et du développement du plan d'ensemble d'Expo 67 a permis de rendre compte de la diversité des intermédiaires par lequel est passé le processus de planification. De par l'effet de nombreuses médiations, la détermination du site et la précision du plan directeur ont subi de très fortes pressions qui ont entraîné plusieurs manipulations successives dictées la plupart du temps par des médiateurs externes. Affectant grandement les décisions des responsables de la planification, ces derniers ne devenaient éventuellement que de simples exécutants au pouvoir décisionnel très limité. Vue sous cet angle, l'attribution du plan d'ensemble préliminaire d'Expo 67 revient donc à un ensemble d'individus, dont Pierre Dupuy, Jean Drapeau, Édouard Fiset, le Colonel Churchill, Sandy van Ginkel, Moshe Safdie, Steven Staples, Adèle Naudé.

Selon la théorie sociologique des médiations en histoire de l'art développée par Antoine Hennion depuis les travaux en sociologie des sciences effectués par Bruno Latour, l'opération d'attribution des causes déplace la cause des acteurs vers deux modèles théoriques, soit le circulaire ou le linéaire. Le premier fonctionne par substitution et part du social comme cause première, traverse ensuite vers l'effet expliqué sur l'art (choix d'un site et évolution du plan d'ensemble d'Expo 67), pour enfin revenir au social et dévoiler les déterminants sociaux qui remplacent les causes originales données par l'art. Au contraire, le second fonctionne depuis l'objet, nécessitant une approche basée sur la connaissance de l'histoire de l'art (et des principes de l'aménagement) et stabilise les traits caractéristiques de l'objet pour les associer à des facteurs sociaux en déterminant des relations de causalité⁴².

L'approche utilisée dans le présent essai suit le modèle linéaire qui considère l'objet comme processus social. Plus modeste et limité que le modèle circulaire qui fait du social un principe global permettant la reconstruction sociologique de l'objet, le modèle linéaire suivi ici traite d'une série de facteurs et de déterminants sociaux qui ont agi surtout sur le mode de production du site et du plan d'ensemble d'Expo 67, plutôt que du mode de diffusion public subséquent. Traitant de réalités a priori égales et indépendantes, le modèle adopté a favorisé, depuis une mesure historique empirique, la détermination de facteurs sociaux qui permettent une proposition hypothétique de relations de causes à effets générées par les médiations externes et internes mises en œuvre lors de la conception du plan d'aménagement d'Expo 67.

Grâce à l'étude des actions collectives, du processus, de l'évolution et du contexte de la genèse du plan d'Expo 67, cet essai a permis de vérifier la théorie interactionniste adoptée par Bruno Latour depuis les travaux de Howard S. Becker et de l'École de sociologie de Chicago, en traduisant le processus d'évolution scientifique qui a pris place au sein du réseau professionnel et institutionnel concerné, transformant l'œuvre à chacune des interactions. Le modèle emprunté a permis, par l'étude d'un phénomène de micro-structure, de déduire des conclusions générales sur la genèse du plan d'Expo 67, mettant en avant-plan le concept d'interactions collectives. Il a aussi permis d'exposer au grand jour un réseau de coopération entre personnes qui partageaient les conventions professionnelles de la sous-culture de l'aménagement.

En partie inspiré de Becker, cet essai se veut une réflexion sur les traces de coopération du monde de l'aménagement dans l'œuvre concernée réalisée depuis des conventions techniques et des réactions spontanées appuyées sur le sens commun et la vie

pratique. Tel qu'entendu par Hennion et contrairement à Becker, il n'y a pas de séparation entre contexte et œuvre, cette dernière résultant d'une chaîne d'acteurs et de facteurs hétérogènes qui interviennent dans la production de l'œuvre portant les traces du contexte. En raison d'une vision spécifique plutôt que globale, l'approche de cet essai en histoire sociale de l'art se rapproche donc des modèles linéaires interactionnistes utilisés par des auteurs tels que Howard S. Becker, Francis Haskell, Michael Baxendall et Svetlana Alpers qui s'intéressent à la transformation de l'objet par les médiations. Selon Nathalie Heinich, cette histoire sociale de l'art relève d'un régime de singularité plutôt que de communauté, contrairement à la sociologie de l'art de modèle circulaire associée à des auteurs tels que J.J. Winkelmann, Heinrich Wölfflin, Alois Riegl, Erwin Panofsky, Ernst Gombrich et Arnold Hauser.

Notes

1. Jasmin, Yves, 1997, *La petite histoire d'Expo 67. L'Expo 67 comme vous ne l'avez jamais vue*, Montréal, Éditions Québec / Amérique, 462 pages, p. 15, 58.
2. Dupuy, Pierre, 1972, *Expo 67 ou la découverte de la fierté*, Montréal, Les Éditions La Presse, 237 pages, p. 33.
3. Sévigny, Pierre, 1965, *Le grand jeu de la politique*, Montréal, Les Éditions du Jour, 347 pages, p. 257.
4. *Ibid.*
5. Grenier, Raymond, 1965, *Regards sur l'expo 67*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, p. 56-58, 68-69.
6. Grenier : 27 ; Sévigny : 260.
7. Grenier : 35-36.
8. Jasmin : 54.
9. Bellyk, Jayne, 1989, updated 1995, revised 1998, *Guide to the Van Ginkel Associates Archive, 1955-1980*, Centre Canadien d'Architecture, 114 pages, p. 30.
10. Grenier : 48-49.
11. Grenier : 65.
12. Bellyk : 30.
13. Grenier : 56.
14. Grenier : 68 ; Jasmin : 53-54.
15. Portis, Benjamin, 1993, *Images des villes idéales : les expositions universelles. Civic Visions, World's Fairs*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 35 pages, p. 28-29.
16. Jasmin : 54.
17. Grenier : 70.
18. Grenier : 49, 65 ; Jasmin : 24-25.
19. Safdie, Moshe, 1970, *Beyond Habitat*, Montréal, Tundra Books, 244 pages, p. 63, 66.
20. Safdie : 66-68.

21. Grenier : 82 ; Dupuy : 15, 20.
22. Jasmin : 34.
23. Safdie : 69-70.
24. Safdie : 71.
25. Jasmin : 34-35.
26. Jasmin : 35-36.
27. Grenier : 86-87.
28. Dupuy : 33 ; Grenier : 87.
29. Grenier : 95, 114.
30. Grenier : 113-115.
31. Jasmin : 62-63.
32. Grenier : 96-97.
33. Grenier : 94, 103, 105.
34. « Le système de transport de l'Expo sera électrique, élevé, rapide et... gratuit », *Dimanche Matin*, 30 août 1964, p. 4.
35. Grenier : 68-69, 127.
36. Parent, Georges-André, 1963, « Le plan général de l'Expo est dévoilé », *Montréal-Matin*, 24 décembre, p. 8.
37. Charbonneau, Germain, 1966, « Habitat '67 », *Bâtiment*, vol. 4, n° 4, avril, p. 24-26.
38. Grenier : 121.
39. Grenier : 68-69.
40. Dupuy : 114 ; Jasmin : 75.
41. Latour, Bruno, 1995, *La science en action*, Paris, Gallimard Folio, p. 248-261.
42. Hennion, Antoine, 1993, *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié, p. 226-230.

Bibliographie complémentaire

- « 80 pays doivent participer à l'expo 67 », *Montréal*, vol. 2, n° 3, mars 1965, p. 20-21.
- « Anatomy of an Exhibition », *The Canadian Architect*, vol. 11, n° 10, octobre 1966, p. 43-75.
- « L'expo s'étend à la Pointe St-Charles », *La Presse*, 23 décembre 1963, p. 1.
- « Où en est la construction à l'Expo '67 ? », *Bâtiment*, vol. 4, n° 4, avril 1964, p. 7-8.
- « Plan d'ensemble de l'expo '67 », *Daily Commercial News and Building*, 2 janvier 1964.
- « Projet d'habitation collective Y 67 », *Architecture Bâtiment Construction*, janvier 1965, p. 31-34.
- « Projet lauréat du concours pour le Pavillon du Québec à l'Exposition mondiale », *Architecture Bâtiment Construction*, janvier 1965, p. 20-23.
- « Selon le maire : architecte de Granby. "Habitat '67" est une histoire à dormir debout et il est temps plus que jamais de se réveiller », *Dimanche-Matin*, 30 août 1964, p. 4.
- « What's Gone Wrong at the Fair », *The Globe and Mail*, 30 août 1963, p. 7.
- Bantey, Bill, 1963, « Fair Master Plan Detailed. Overall Cost Remains Mystery », *The Gazette*, 24 décembre, p. 17.
- Becker, Howard S., 2001, « L'œuvre elle-même », *Vers une sociologie des œuvres. Tome II*, Paris, L'Harmattan, p. 449-463.
- Berringer, Hubert, 2002, « Habitat 67 : architecture d'images, images d'architecture », *Architecture in / au Canada*, vol. 27, n° 1,2, p. 3-20.
- Billard, Jules B., 1967, « Montreal Greets the World », *National Geographic*, vol. 131, n° 5, mai, p. 600-621.
- Cormier, Anne, 1992, « L'expo '67 revisitée », *Architecture Québec ARQ*, n° 69, octobre, p. 24-27.
- Desbarats, Peter, 1963, « Venetian Complex Motif. Master Plan Unveiled for 1967 World's Fair », *The Montreal Star*, 23 décembre, p. 1.
- Dupuy, Pierre, 1966, « Dans un an, l'Exposition universelle prouvera au monde que le Canada peut entreprendre une grande oeuvre et réussir », *Le Devoir*, 28 avril, p. 1.
- Dupuy, Pierre, et al., 1968, *Expo 67 Montreal Canada*, Toronto, Thomas Nelson & Sons (Canada) Limited, 367 pages.
- Fiset, Édouard, 1965, « Introduction d'un concept urbain dans la planification de l'exposition. Expo 67 », *Journal RAIC / L'IRAC*, mai, p. 55-56.
- Fulford, Robert, 1968, *Portrait de l'Expo*, Toronto, McClelland and Stewart, 203 pages.
- Latour Bruno, et Antoine Hennion, 1993, « Œuvre ou objet ? », *Sociologie de l'art*, n° 6, p. 7-25.
- Lesage, Gilles, 1966, « Montréal, qui l'a bien mérité, fête son métro », *Le Devoir*, 15 octobre, p. 1, 6.
- Martin, Louis, 1967, « Comment visiter l'Expo. L'Expo racontée par Pierre Dupuy », *Magazine Maclean*, vol. 75, n° 5, mai, p. 23-28.
- Montréal Expo 67 Terre des Hommes*, Paris, Banque Nationale de Paris, 1967, 93 pages.
- Vary, Jacques, 1966, « L'exposition universelle de 1967 en chantier », *Architecture Bâtiment Construction*, vol. 21, n° 248, décembre, p. 21-43.